

# « Je dois ma survie au décès d'un Nigérian »



Fatmir  
Krasniqi

**Fatmir Krasniqi, Albanais célibataire de 42 ans, revient sur son arrestation et son passage par Frambois : l'établissement de détention administrative genevois qui héberge les requérants d'asile déboutés avant leur expulsion dans leur pays d'origine.**

Du 5 au 30 mars 2010, Fatmir Krasniqi va vivre un des épisodes les plus sombre de sa vie. Après s'être fait arrêter à son domicile, il est d'abord conduit à Frambois, puis emmené à l'aéroport de Cointrin à Genève d'où il devait retourner en Albanie. Il refuse, se voit ramené à Frambois, puis est finalement relâché. Mais pour combien de temps ? Fatmir, qui a retrouvé depuis sa modeste vie de débouté, se sait en sursis aujourd'hui. La prochaine fois que la police viendra le chercher, il n'aura pas le choix : il devra se soumettre à la décision de Berne et quitter la Suisse. Interview d'un homme fragile qui a déposé sa demande d'asile il y a 14 années et qui, depuis, n'a cessé de multiplier les efforts pour s'intégrer. En vain.

**Pour vous, le 5 mars 2010 est une date de sinistre mémoire ?**

Oui, ce jour-là je dormais chez moi, à Rolle. J'ai été brutalement surpris dans mon sommeil à 7 heures du matin par l'arrivée de policiers. Ils m'ont conduit chez un juge de paix, à Lausanne, qui a essayé une fois de plus d'établir ma nationalité.

## **Pour quelle raison ?**

A mon arrivée en Suisse, j'ai fait une erreur : je me suis présenté comme Kosovar. Résultat : ça fait des années que les milieux officiels de l'asile s'interrogent sur ma nationalité. Ils se demandent : « Krasniqi, il est Kosovar, Macédonien ou Albanais ? » En fait, je suis Albanais à 100% !

## **Après cette mise au point, on vous a relâché ?**

Non. Le juge m'a demandé de retourner en Albanie, mais j'ai refusé. Alors, j'ai été conduit à la prison de Frambois.

## **A quoi ressemblait votre quotidien ?**

On était vingt-cinq prisonniers. Il y avait beaucoup de Nigériens qui étaient là depuis quatre à six mois et un Equato-Guinéen qui y séjournait depuis un an. On vivait comme dans une famille, sans accrochages. Mais j'étais stressé car les débuts ont été durs. On se préparait à manger, il y avait des règles à respecter, on faisait les nettoyages ce qui nous rapportait 3 fr. de l'heure. Il y avait aussi d'autres occupations entre codétenus comme, par exemple, jouer aux cartes.

## **Quel souvenir en avez-vous gardé?**

Pour moi, c'était le couloir de la mort. Trois jours après mon arrivée, des policiers en civil sont venus me chercher pour une fois de plus me contraindre à rentrer en Albanie. Ils m'ont emmené à l'aéroport sans que je puisse prendre mes affaires personnelles. Ils m'ont dit : « C'est fini pour toi la Suisse ! ». Je suis resté à l'aéroport dans une cellule d'attente toute une journée, puis ils m'ont dit : « Monsieur Fatmir vous devrez partir. Rentrez comme un touriste. La police albanaise ne peut pas vous arrêter si vous prenez un vol de ligne ». Je leur ai répondu : « Je ne suis pas en bonne santé. Je fais des efforts pour travailler et je n'ai jamais demandé l'Assurance Invalidité ». Comme je refusais de partir,

ils m'ont ramené à Frambois. Il faut savoir que la première fois, on vous propose un vol de ligne. La deuxième fois, on vous force à partir et vous voyagez dans un vol spécial. Si nécessaire, ligoté et sous la surveillance de la police.

### **Cela rappelle un vol tragique...**

Oui, celui de ce Nigérian qui est mort le 17 mars 2010 à l'aéroport de Zurich alors qu'on voulait le renvoyer chez lui sous la contrainte. Les policiers à qui j'ai dit : « Vous allez payer pour tout ça ! » m'ont répondu que le Nigérian était un dealer. Pour moi, c'était avant tout un être humain. Après le décès du Nigérian il y a eu une révolte à Frambois. Puis le cinéaste suisse Fernand Melgar est venu tourner un film documentaire sur Frambois : « Vol spécial ». On était tous très en colère. Il y avait deux Nigériens qui auraient dû aussi être expulsés et qui avaient vécu le décès de leur compatriote. Ils étaient fragilisés. Le Directeur de Frambois a alors tenu une réunion d'urgence. Il a dit : « dans ce genre de situation, j'ai honte d'être Suisse. On va tout faire pour comprendre ».

### **Comment avez-vous surmonté le stress lié à ce « faux départ » ?**

Ce n'était pas une partie de plaisir, je n'étais pas bien. Je suis resté cinq jours sur mon lit. J'avais très mal au ventre et des vomissements. Malgré tout il y avait une grande solidarité entre les détenus et on a eu de la chance puisque quatorze d'entre nous ont été libérés. Je crois bien que c'est à cause de la mort du Nigérian, même si certains ne partagent pas mon avis.

### **Vous avez retrouvé votre vie d'avant l'arrestation ?**

Le jour avant ma sortie de prison, ils m'ont dit : « Monsieur Krasniqi, vous êtes libre ! ». Le 30 mars, je me suis présenté au Service de la population. Et là, une dame me demande : « pourquoi vous n'avez pas accepté de rentrer ? On est en

train de préparer un vol spécial pour vous. Dès qu'il sera prêt, vous rentrerez dans votre pays ».

### **Aujourd'hui, quelle est votre situation ?**

Mon statut n'a pas changé, je suis toujours à l'aide d'urgence. A cause de mes problèmes de santé, j'ai dû interrompre à la fin de l'année passée le Programme d'occupation traduction de l'EVAM que j'avais commencé à ma sortie de prison. C'est une activité que j'aimais beaucoup. En avril dernier, j'ai commencé le Programme d'occupation à Lausanne Roule, où je m'occupe de location de vélos. Aujourd'hui ma situation administrative reste toujours incertaine...

*Propos recueillis par*

**Niangu NGINAMAU et Gervais NJIONGO DONGMO**

**Membres de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils**